

Retour sur un colloque organisé le 4 octobre dernier par la Cnaf

**Lutte contre la pauvreté :  
Fondement de l'intervention publique et effets des politiques**

La Direction des statistiques, des études et de la recherche de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) a organisé le 4 octobre dernier un colloque scientifique intitulé : « **Lutte contre la pauvreté : fondement de l'intervention publique et effets des politiques** ».

L'objectif était de favoriser les échanges entre les différents acteurs conviés. Les débats ont porté sur les logiques qui fondent l'intervention publique, les évaluations et les analyses sur les effets des politiques menées.

► L'activation de la protection sociale et une nouvelle éthique de la responsabilité individuelle sont des référentiels communs aux politiques de lutte contre la pauvreté en Europe. Il n'en demeure pas moins que les comparaisons soulignent l'importance des caractéristiques culturelles de chaque pays. L'insertion est ainsi propre à la France qui demeure dans une logique d'inclusion sociale. Ce sont plus spécifiquement des objectifs de redistribution et de reconnaissance qui animent ses politiques publiques.

► Les évaluations et la mesure des effets des politiques apparaissent délicates tant les indicateurs peuvent être sujets à discussion, notamment lorsqu'il s'agit de procéder à des comparaisons internationales.

Le non recours volontaire à certaines prestations, par exemple, mérite de plus larges investigations de la part des chercheurs.

► Certaines propositions ont été émises par les chercheurs.

Nicolas Duvoux, universitaire, s'est interrogé sur le fait que plus les politiques sont ciblées sur la pauvreté et plus elles l'entretiennent, en quelque sorte, en caractérisant un public spécifique. Parce que la pauvreté a des causes et des conséquences multiples il faudrait la penser au sein d'un ensemble plus large de politiques publiques.

La sociologue Elisabeth Maurel a proposé, quant à elle, de ne plus partir des besoins sociaux mais de la demande sociale afin de satisfaire aux attentes de reconnaissance des individus dans des situations de pauvreté.

*Retrouvez tous les travaux de la direction des statistiques, des études et de la recherche de la Cnaf sur le site internet des Allocations familiales*

**caf.fr**



**Contact presse**  
Guillaume Peyroles  
Tél. : 01 45 65 54 05  
Fax : 01 45 65 53 65  
guillaume.peyroles  
@cnaf.fr